

Intervention de Philippe GUILLIOT Maire d'Ymare
réunion de concertation à Gouy le 26 juin 2014
sur le contournement Est de Rouen

Mon intervention repose sur 2 points :

Le 1° point concerne la concertation organisée actuellement, que je qualifierai de « réunions d'information obligatoires préconisées par la commission nationale de débat public ».

En effet, je trouve pour le moins dérangeant et étrange la méthode employée par les services de l'Etat.

A quoi sert de faire une concertation sur un projet qui est déjà décidé et validé ?

Ce projet nous est imposé ! Nous n'avons été informés par le Préfet qu'en Octobre 2012, avoir qu'il soit cautionné et validé uniquement par les grands décideurs locaux : Présidents de la Région, des Département 76 et 27, de la CREA, de la CASE, sans la moindre concertation avec les élus locaux des communes directement ou indirectement impactées par le tracé retenu.

Jamais les communes impactées, n'ont été associées et concertées à ce projet.

Jamais les services de l'Etat n'ont organisé avec les élus locaux la moindre réunion de concertation ou de travail pour proposer et travailler à un tracé acceptable.

Jamais nos habitants n'ont été informés des nuisances sonores et atmosphériques qui les impacteront dans le cadre d'une enquête publique.

Je considère que cette façon de nous concerter aujourd'hui est une tromperie, un véritable déni de démocratie, un diktat imposé aux populations et aux élus locaux sans tenir compte de la protection de la santé, de notre environnement et de notre cadre de vie.

Le 2° point concerne la commune d'Ymare. Je laisserai à mes collègues maires ainsi qu'aux associations et aux habitants le soin de s'exprimer sur leurs communes respectives.

Comme d'autres villages, Ymare et ses habitants sont particulièrement impactés par cette future infrastructure.

Comme le montre vos plans, notre commune est encerclée sur les 2/3 de son territoire et exposée sur la totalité de son territoire urbanisé.

Cette situation particulière va de ce fait l'isoler des communes riveraines avec lesquelles nous travaillons en intercommunalité autour de nombreux domaines : sportif, culture, loisirs et équipements publics intercommunaux, comme la nouvelle crèche halte-garderie.

Au Nord, le tracé impacte le site de l'entreprise THALES, dont l'installation en 1985 s'est faite en partie à cause de l'absence de pollution. On peut se poser la question du maintien de cette entreprise après le passage cet axe.

A l'Ouest, les habitations de la Grand Rue, de l'Eperon, de la Mare du Bouet, seront directement impactées par, à la fois le passage de la liaison autoroutière et par la construction d'un échangeur dont l'emprise, toujours d'après vos plans, mais aussi par expérience de l'emprise des échangeurs que nous connaissons, laisse présager l'ampleur des nuisances et l'impact environnemental qu'il représentera.

Au Sud, le tracé retenu passe à 200 mètres des habitations du Coteau Fleuri et impactera totalement le domaine du Pré Cantuit.

De plus, placé sous les vents dominants d'Ouest, les pollutions sonores et atmosphériques seront très importantes pour l'ensemble de la population ymaroise.

Vous comprendrez que le choix que vous avez fait, sans concertation préalable, nous interpelle et aiguise nos colères.

Aussi, nous vous demandons un moratoire sur le projet actuellement présenté.

Depuis 40 ans que l'on parle de ce projet, ce n'est pas quelques mois qui changeront la donne.

Un temps pour organiser de véritables réunions de travail.

Un temps pour mettre en place une véritable concertation avec les élus locaux, avec les habitants et les associations constituées.

Un temps pour nous écouter, comprendre nos légitimes préoccupations et apporter des réponses concrètes.

Nous ne sommes pas contre un contournement de Rouen.

Mais en l'état actuel, compte tenu des conditions de concertation que vous avez créé, des impacts sur nos habitants et notre environnement, nous ne pouvons qu'être contre le tracé que vous avez décidé de nous imposer.